

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VAUX D'YONNE (58)

« Un territoire engagé dans un développement durable et sur la voie de la transition énergétique »



Au Nord du département de la Nièvre, de part et d'autre de l'Yonne et du Canal du Nivernais, la Communauté de Communes des Vaux d'Yonne s'étend sur 194.5 km². Elle rassemble 13 communes du canton de Clamecy et compte 7 787 habitants.

Riche de son histoire, notamment celle du Flottage du bois, et de son patrimoine culturel, architectural et gastronomique, le territoire est également un pôle structurant à l'échelle départementale en termes d'emplois et de services. Les Vaux d'Yonne présentent ainsi un cadre de vie authentique et de nombreux atouts à préserver et à valoriser.

Véritablement engagé dans une démarche transversale de développement durable depuis 2008, des actions emblématiques ont été mises en place dans le champ de la sobriété, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables. L'engagement dans la démarche TEPos marque la volonté d'aller plus loin et d'ancrer le territoire dans la transition énergétique.

Quel potentiel, quelles ressources ?

- Un engagement commun pour le territoire : collectivités locales, associations, citoyens.
- Un potentiel de développement éolien important.
- Une réserve en bois énergie constituée grâce au bocage et à la forêt.
- Des potentialités en matière de diversification des ressources énergétiques : hydraulique, méthanisation, photovoltaïque, réseau de chaleur.

Le mot de la présidente

Claudine BOISORIEUX



« Clamecy, profondément marqué par son histoire et notamment par ses traditions ouvrières, est un territoire rebelle qui s'est toujours associé aux grands événements nationaux grâce aux échanges permanents entretenus au fil des siècles avec la capitale.

C'est avec le même esprit qu'il a pris en compte les enjeux de la transition énergétique et s'est engagé dans le projet TEPos, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie de la Nièvre, le SIEEEN, et le Pays Bourgogne Nivernaise.

Les associations citoyennes, et notamment Le Varne, ont également joué un rôle prépondérant dans la prise de conscience collective. Ce sont des acteurs et des partenaires incontournables de la démarche.

La Ferme éolienne de Clamecy-Oisy, premier parc éolien citoyen de Bourgogne, nous a projeté dans la transition énergétique. Elle ne doit cependant pas masquer notre politique globale en matière de développement durable, mise en valeur par le projet TEPos.

Nos trois axes majeurs, intégrés dans notre projet de territoire, sont : les économies d'énergie, aussi bien au niveau des bâtiments publics que privés ; la recherche d'une diversité énergétique (réseau de chaleur, éolien, photovoltaïque, ...) ; la mise en place d'une dynamique citoyenne permettant à tous et pour tous de s'approprier la révolution que représente la transition énergétique en ce début de 21^{ème} siècle. »

Qui pour accompagner ?

Les partenariats mis en place antérieurement seront pérennisés dans la démarche TEPos, soutenue notamment par le SIEEEN (Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre), l'Agence Locale de l'Énergie de la Nièvre (ALEN) et l'association de défense de l'environnement Le Varne qui apportent au territoire un appui technique primordial en matière de développement durable.



Dispositif TEPos piloté par l'ADEME et la Région Bourgogne



Devenir Territoire à énergie positive : les actions déjà engagées

Un certain nombre d'actions emblématiques visant à réduire les consommations énergétiques, à développer le mix énergétique et à lutter contre la précarité énergétique ont déjà été engagées sur le territoire des Vaux d'Yonne.

Réalisation d'Audits Énergétiques Globaux

Un **Audit Énergétique Global Territorial** est en cours de réalisation à l'échelle de la Communauté de Communes des Vaux d'Yonne sur l'ensemble des bâtiments et logements communaux. Les prédiagnostics antérieurs et les suivis réalisés ont notamment conduit deux communes (Clamecy et Billy-sur-Oisy) à une réflexion et un travail sur **la réduction et la maîtrise du coût de l'énergie** (par exemple, abaissement de la puissance de l'éclairage public la nuit de 30%), ainsi que **la diversification des sources d'énergie**, comme la chaufferie bois à Billy-sur-Oisy ou la mise en place d'un réseau de chaleur à Clamecy (hôpital, habitat groupé, salle polyvalente, maisons individuelles).

Lutte contre la précarité énergétique

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) : après cinq ans d'existence, le programme a permis l'accompagnement de 136 logements et la rénovation, à ce jour, de 79 d'entre eux, contribuant principalement à réduire les consommations énergétiques du bâti et à accroître le confort des habitants.

Des groupes de travail locaux sur la précarité énergétique et l'habitat indigne, organisés et coordonnés par la Communauté de Communes des Vaux d'Yonne, ont permis le recrutement d'une ambassadrice de l'efficacité énergétique dédiée au territoire.

3 outils à destination des particuliers sont également mobilisables :

– Le **PIG (Programme d'Intérêt Général)** s'inscrit dans la continuité de l'OPAH et permet la mobilisation d'aides financières de l'ANAH et du Conseil général de la Nièvre pour la réalisation d'importants travaux d'économie d'énergie.

– Le **FNAME (Fonds Nivernais d'Aide à la Maîtrise de l'Énergie)** est un fonds mis en place par le Conseil général de la Nièvre, le SIEEEN, l'Agence Locale de l'Énergie de la Nièvre (ALE) et les collectivités locales volontaires, dont la CCVY, destiné à la réalisation de petits travaux d'économie d'énergie.

– **Des conseils personnalisés relatifs aux travaux d'économie d'énergie**, dispensés par une énergéticienne de l'ALE qui assure des permanences régulières sur le territoire.

Zoom sur...

La Ferme Éolienne Clamecy-Oisy

C'est l'action phare du territoire en matière de développement des énergies renouvelables. La Ferme est composée de 6 éoliennes, d'une puissance unitaire de **2,05 MW**. Sa production annuelle, estimée à 27,5 millions de kWh, représente un gain de 8 200 tonnes de CO₂ non rejetés dans l'atmosphère. Elle couvrira les besoins en électricité d'environ 23 000 personnes (hors chauffage).

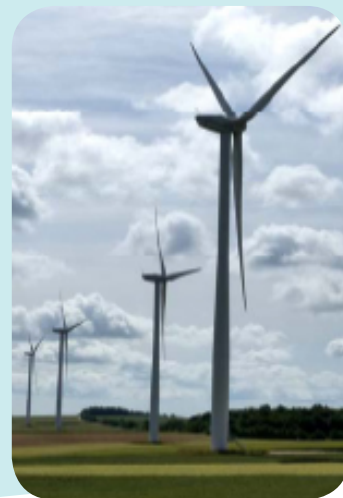
Véritable parc public-citoyen, elle réunit autour d'un même objectif le SIEEEN, les collectivités locales, l'association Le Varne et les citoyens via des Clubs d'Investisseurs dans les Énergies Renouvelables Citoyennes (CIERC). Cela s'est d'ailleurs traduit par la création d'outils novateurs tels que :

– **la SAS CBEC** (Coopérative Bourgogne Énergies Citoyennes) à l'initiative du Varne, qui a notamment permis de mutualiser l'investissement citoyen et de le représenter dans le projet.

– **la SAEML** (Société Anonyme d'Économie Mixte Locale) **Nièvre Énergies**, première SEM créée en Bourgogne, dont la vocation est le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de la demande d'énergie et qui réunit l'ensemble des acteurs locaux porteurs du projet.

C'est le premier parc éolien de la Nièvre et l'un des premiers en France à avoir été développé dans un cadre citoyen/public : 35 % de la ferme éolienne sont détenus par les collectivités et les citoyens.

Le parc éolien Clamecy-Oisy est ainsi le fruit d'un multipartenariat actif, constructif et prometteur.



Contacts

Communauté de Communes des Vaux d'Yonne :

Lucie JACQUOT – 03 86 27 12 65 – ccvy.lj@orange.fr

www.vaux-yonne.com

Agence Locale de l'Énergie de la Nièvre :

Anne SAVIGNON – 03 86 38 22 23

SIEEEN : André METZDORFF – 03 86 59 76 98

Le Varne : Alain CHASSEUIL – levarne@club-internet.fr